



# STAGE DE FORMATION SYNDICALE

## AGENT·ES CONTRACTUEL·LES, DÉFENDRE SES DROITS

### 28/11/2024

La contractualisation de l'Éducation Nationale s'accroît et s'étend désormais aux étudiant·es contractuel·les alternant·es qui rejoignent les enseignant·es, CPE et Psy-ÉN sur le banc de la précarité.

Mais nous avons des droits ! Encore faut-il les connaître afin de les faire valoir et les défendre....

De multiples questions peuvent se poser concernant notre statut : contrat, non-renouvellement, revalorisation, Pacte, droits au chômage, cédésation, primes et indemnités, titularisation,...

Le SNES-FSU, syndicat majoritaire de la profession, est là pour y répondre, vous accompagner et vous conseiller.

A ce titre, un stage de formation dédié aux agent·es contractuel·les, néo recruté·es ou ayant de l'ancienneté, en CDD ou en CDI, est organisé le **jeudi 28 novembre** prochain dans les locaux du SNES-FSU de Dijon.

La participation à ce stage est un droit et vous donne droit à une autorisation d'absence sans perte de salaire. Les stages syndicaux sont ouverts à toutes et tous dans la limite de 12 jours par an et par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés aux syndiqué·es.

La demande doit être déposée au moins un mois avant auprès du secrétariat de votre établissement, donc impérativement **avant les vacances d'automne**.

Vous trouverez un modèle de courrier ci-après.

N'hésitez donc pas à y participer et à en parler à vos collègues contractuel·les.

**Thomas VOLTERRANI et Arnaud MUNSCH**

*Pour le secteur non-titulaires*

---

Coupon-réponse à renvoyer par mail à [s3dij@snes.edu](mailto:s3dij@snes.edu)

### STAGE CONTRACTUEL·LES DU 28 NOVEMBRE 2024

**Je souhaite participer au stage de formation syndicale le jeudi 28 novembre 2024 à Dijon.**

NOM : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Discipline : ..... Établissement : .....

**MODÈLE DE COURRIER À COMPLÉTER ET À REMETTRE À VOTRE  
CHEF D'ÉTABLISSEMENT AU PLUS TARD UN MOIS AVANT LE STAGE**

*NOM Prénom*

*Fonction*

*Établissement*

*à Monsieur le Recteur de l'Académie de Dijon,  
s/c de Monsieur/Madame le/la Proviseur(e)/Principal(e)  
du (nom de votre établissement)*

*A ....., le ...../...../.....*

**Objet :** Demande de congé pour formation syndicale

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'État, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 28/11/2024 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Dijon. Il est organisé par la section académique du SNES-FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

**Signature**